

Dispositif Régional d'appui à la reprise d'études

Personnes concernées

Public cible du Plan Régional pour l'Emploi :

○ Demandeurs d'emploi rhônalpins

- ✓ Demandeurs d'emploi non qualifiés ou possédant une qualification non adaptée au marché du travail,
- ✓ Demandeurs d'emploi de plus de 45 ans,
- ✓ Personne en reprise d'activité suite à un congé parental...

○ **Salariés fragilisés** : (CDD, travailleurs saisonniers, CDI à temps partiel, intérimaires), quel que soit leur niveau d'études.

Toutes nos formations sont accessibles sur titre, c'est-à-dire sur diplôme ; pour les personnes n'ayant pas le niveau de diplôme requis, nos formations sont accessibles par Validation des Acquis Personnels et Professionnels (VAPP), après avis d'une commission pédagogique.

Objectifs

Reprendre des études en **Licences professionnelles** prioritairement mais le dispositif peut être élargi aux **Masters professionnels** après étude individuelle.

Attention, le nombre de personnes pouvant être accueillies étant limité, la sélection des publics est assurée par la Service Universitaire de Formation Continue qui respecte les critères de priorité définis par la Région.

Prestation

Au-delà de notre mission d'orientation et d'aide à la définition de votre projet de reprise d'études, nous assurons les relations entre votre employeur, le Pôle Emploi et l'Université. A ce titre, nous établissons les documents administratifs que génère votre statut (demande de congé de formation, plan de formation, devis, attestation d'inscription à un stage de formation, ...). Nous assurons également votre suivi d'assiduité de manière mensuelle afin de maintenir le paiement de vos droits (dans le cadre de votre congé ou de votre indemnisation Pôle Emploi).

Les candidats souhaitant bénéficier de ce dispositif s'engagent à participer :

- au module de « réactivation des méthodologies universitaires » en début de formation
- aux bilans (intermédiaire et final)
- au module « passeport pour l'emploi » le cas échéant en milieu ou fin de formation

Service Universitaire de la
Formation Continue

21 rue Denis Papin
42023 Saint-Etienne cedex 2
tél. 04 77 43 79 29
fax 04 77 43 79 50
sufc@univ-st-etienne.fr



Méthode pédagogique

Les enseignements sont assurés conjointement par des enseignants-chercheurs et par des professionnels exerçant dans les domaines concernés.



Notre équipe

- Une responsable et une assistante à votre écoute tout au long de votre démarche (accueil, information, aide au montage de dossier de financement, attestations de présence mensuelle, bilans intermédiaire et final, modules de formation...).
- Un réseau d'enseignants universitaires collaborant avec notre service.



Calendrier

- **En amont de la formation** : Informations/ Conseils sur la reprise d'études et aide au montage du dossier de financement (CIF, AISF...), Mise en œuvre du module de réactivation des méthodologies universitaires.
- **Tout au long de l'année universitaire** : Suivi des attestations mensuelles, Bilan intermédiaire, Mise en œuvre du module « passeport pour l'emploi » le cas échéant.
- **En fin de formation** : Bilan final

Généralement les formations commencent en septembre et se terminent en juin mais les informations sont à demander auprès de chaque composante.



Validation

Obtention du diplôme selon les résultats obtenus.



Tarifs

La Région participe aux coûts pédagogiques des prestations de formation (frais de formation continue, accompagnement).

Un financement personnel restera à la charge du candidat (entre 180 € et 250 €).

La rémunération des demandeurs d'emploi indemnisés par Pôle emploi peut être maintenue sous réserve de validation du dossier par cette structure.



Contacts

- Renseignements :

Angélique Trigaud

04 77 43 79 29

angelique.trigaud@univ-st-etienne.fr

- Responsable formation

Christelle Serafini

christelle.serafini@univ-st-etienne.fr